

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, LE C^{te} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1900

CINQUANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1900

TIERS DE BLANC ANONYME AU LION

FRAPPÉ A HERPEN (1)

Le pays de Herpen, attenant à la Meuse, était composé de quelques villages, du château et de la ville de Ravestein. Herpen formait une seigneurie qui resta indépendante jusqu'à la fin du XI^e siècle. Ce fut en 1091 que Henri II, sire de Cuyk(2), d'accord avec sa femme Sophie, héritière de Herpen et de Ravestein, et avec son fils Albert, la prit en hommage de Henri I^{er}, duc de Brabant. Albert succéda, en 1204, à son père et mourut en 1233, laissant Herpen à son fils Renier, époux de la fille et héritière de Guillaume, sire de Boxtel. Leur successeur, à Herpen, fut leur fils Alard qui combattit à Woeringen sous la bannière de Jean, sire de Cuyk, son cousin germain. Nutger, sire de Herpen, fils d'Alard, mourut en 1308, sans laisser de postérité et Marie, sa sœur, première épouse de Jean de Fauquemont, sire de Sittart et de Born,

(1) Cette localité est située à mi-chemin de Bois-le-Duc et de Nimègue.

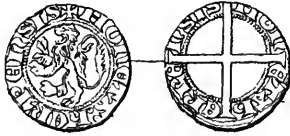
(2) WAP, dans sa *Geschiedenis van het land en der Heeren van Cuyk*, donne l'histoire détaillée des seigneurs de Cuyk. Il y est plusieurs fois question de Herpen, ainsi que dans les *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, etc., par CHRISTOPHE BUTKENS. Cet ancien auteur y parle également des seigneurs de Cuyk dont il fait connaître l'histoire et la généalogie.

etc., hérita de la seigneurie qui nous occupe. Waleran de Fauquemont y succéda à sa mère. Il rebâtit Ravestein et mourut en 1378 sans laisser d'enfants. Herpen devint alors la propriété de Renard de Fauquemont, demi-frère de Waleran, décédé en 1396, également sans postérité. Notre seigneurie passa ensuite à Philippa ou Philippote de Fauquemont, sœur de Waleran et femme de Jean, comte de Salm, puis à leurs fils Simon et Jean, décédés sans laisser d'enfants. Le dernier, fait prisonnier, le 7 juin 1397, par Adolphe, comte de Clèves, lui abandonna Herpen et Ravestein pour une partie de sa rançon (1).

Le type de notre esterlin anonyme oblige d'attribuer cette pièce à un seigneur régnant vers le milieu du xiv^e siècle. En effet, le tiers de blanc au lion, vraisemblablement originaire de la Flandre, y fut frappé par Louis de Crécy (1322-1346), en Brabant, par Jean III (1312-1355), en Hainaut, par Guillaume II (1332-1345), à Namur, par Jean II (1331-1335) et par Guillaume I^{er} (1337-1391), au commencement de son règne, etc., etc. Ce type, surtout très en faveur pendant le deuxième tiers du xiv^e siècle, fut ensuite copié par quantité de seigneurs de moindre importance, tels que les comtes de Looz, les comtes de Megen, les seigneurs de Fauquemont, etc., etc.

(1) *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant, etc.*, par CHRISTOPHE BUTKENS, tome II, p. 161. Voir encore pour la généalogie des seigneurs de Herpen les *Stammtafeln*, par H. GROTE.

Voici le dessin et la description de l'esterlin au lion de Herpen.



Droit. Lion rampant.

Légende. † MONTIS : HERPENSIS.

Revers. Grande croix pattée coupant la légende.

Légende. MONTIS — HERPENSIS.

Bas argent. Poids : 0 gr. 826.

Notre collection.

D'après ce que nous avons dit plus haut du tiers de blanc au lion, quant à l'époque à laquelle ce type était en pleine vogue, celui de Herpen ne peut guère avoir été frappé que par Marie, dame de Herpen et de Ravestein, épouse de Jean de Fauquemont, par ce seigneur lui-même ou par leur fils Waleran. C'est à ce dernier que nous proposons d'attribuer la pièce que nous venons de décrire. Waleran, vulgairement appelé Rave, démolit le château de Herpen qu'il rebâtit et entourra de remparts. La nouvelle forteresse fut appelée *Stein de Rave* ou *Ravestein*. Waleran obtint la seigneurie de Herpen du vivant de son père, ce que prouve une charte de 1344 ou de 1345, dans laquelle il est qualifié de seigneur de Herpen et son père, de seigneur de Born. Waleran ne figure

cependant avec ce titre qu'à partir de 1348 (1), vraisemblablement après le décès de sa mère dont nous ne connaissons pas l'année de la mort. C'est probablement à cette époque qu'il fit forger le curieux esterlin au lion, de mauvais aloi, que nous publions.

Un tiers de blanc au lion de bas argent, dont le style rappelle étonnamment celui de notre pièce, est donné par Van der Chijs à Jean II, comte de Megen de 1320 à 1346 (?) (2). Megen étant situé dans le voisinage immédiat de Herpen, les deux monnaies doivent être à peu près contemporaines, circonstance qui plaide encore en faveur de notre attribution.

V^{te} BAUDOUIN DE JONGHE.

(1) *Revue de la numismatique belge*, 1852, p. 244 et 245.

(2) *De munten der leenen van de voormalige hertogdommen Brabant en Limburg*, enz., par F. O. VAN DER CHIJS, pl. II, n° 3. Il n'est pas impossible que l'esterlin de Megen ait été frappé par le comte Jean III (1358-1415?).

ERRATA.

Pages 106, lig. 22, au lieu de : 2 1/2, lisez : 2 1/4.

— 293, lig. 5, au lieu de : XI^e *et* 1091, lisez : XII^e
et 1191.

— 373, lig. 16, au lieu de : six ans avant ce mariage,
lisez : six ans après.

— 376, lig. 11, et p. 382, lig. 8, au lieu de : M^{me} Van
der Borch, lisez : M^{me} la baronne Van der
Borch.

— 382, dernière ligne, au lieu de : 19 mars, lisez :
19 mai.
